

COMMUNE DE FREHEL
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du jeudi 30 octobre 2025

Date de convocation : 24 octobre 2025
Date d'affichage : 24 octobre 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 18
Nombre de Conseillers présents : 11
Nombre de Conseillers votants : 13

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi trente octobre à dix-neuf heures quinze minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la Présidence de Madame Michèle MOISAN, Maire.

Etaient présents : Mme MOISAN, MM CALLIOT, CHOLET, FAUDIERE, DALLET, Mmes COQUELIN, MARTIN, MEHOVAS, BRIARD, DURAND, M GREBERT formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés : Mme CHATELLIER pouvoir à M CHOLET, Mme NABUCET pouvoir à Mme DURAND

Etaient absents : M SECRETAIR, Mme CUCULI, MM RENOUARDIERE, BELLANGER, LEMOINE

M FAUDIERE est nommé secrétaire.

RAPPORTEUR : Mme MOISAN

DELIBERATION N°2025-2-061 : Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public 2024 de l'eau potable

Mme le Maire présente à l'Assemblée le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice 2024 conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

PRENDRE ACTE du rapport 2024 relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable,
DIT que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télerecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Le Maire,
Michèle MOISAN

Le Secrétaire,
Patrice FAUDIERE

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire, publié et transmis à la Préfecture de Saint-Brieuc le 31 octobre 2025

Le Maire,
Michèle MOISAN